

Objectifs de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le CQP-APS permet d'assurer les missions de base d'un Agent de Prévention et de Sécurité dans les domaines de :           <ul style="list-style-type: none"> <li>-l'accueil et contrôle d'accès</li> <li>-la surveillance générale</li> <li>-la sécurité générale</li> <li>-la sécurité technique et incendie</li> </ul> </li> </ul>
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour l'obtention du justificatif d'aptitude professionnelle, les organismes de formation s'assurent que les stagiaires disposent d'une connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par oral et par écrit. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/ Rec (2008) du 2 juillet 2008.</li> <li>➤ Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la C.L.A.C (Commission Local d'agrément et de contrôle) ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité</li> </ul>
Dates	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Du 09 février au 16 mars 2018</li> <li>➤ Du 09 avril au 17 mai 2018</li> <li>➤ Du 01 juin au 06 juillet 2018</li> </ul>
Durée totale indicative	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 175 heures hors examen + 7 heures (journée d'examen) soit 182 heures sur 26 jours</li> </ul>
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00</li> </ul>
Participants	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 12 stagiaires maximum</li> </ul>
Public	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Personne souhaitant travailler dans mes métiers de la sécurité privée en qualité d'agent de sécurité</li> </ul>
Délai d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation</li> </ul>
Responsable Pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Christophe CHAUSSARD</li> </ul>

### Noms et Qualité des intervenants

Christophe CHAUSSARD  
Responsable Pédagogique – Formateur

Christian CALDERAN  
Formateur

### Résultats visés à l'issue de la formation

Certificat de Qualification Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

### Evaluation

UNITES DE VALEUR	TYPE D'ÉPREUVE	VALIDATION
Socle de Base	UV 1	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS
Socle de Base	UV 2 = QCU sur 15 questions UV 3 = QCU sur 10 questions UV 4 = QCU sur 05 questions	<p>Note <math>\geq</math> 12 : l'Unité de Valeur est acquise</p> <p><math>8 \geq</math> Note &lt; 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen</p> <p>Note &lt; 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module</p>
Spécialité APS	UV 5 = QCU sur 05 questions UV 6 = QCU sur 05 questions UV 7 = QCU sur 10 questions UV 8 = QCU sur 15 questions UV 9 = QCU sur 05 questions UV 10 = QCU sur 05 questions UV 11 = QCU sur 08 questions UV 12 = QCU sur 05 questions UV 13 = QCU sur 05 questions UV 14 = QCU sur 05 questions	
Spécialité APS	UV 15 = Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat	Le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation

### Méthode pédagogique et organisation

Centre de formation équipé	<p>Cours théoriques avec méthodes directives et participatives</p> <p>Cas pratiques et mises en situation</p> <p>Document de référence à chaque participant</p> <p>Vidéoprojecteur - Tableaux pédagogiques - Paperboard</p> <p>Supports PowerPoint, Word, vidéos, ordinateurs</p>
----------------------------	---

MODULE	SEQUENCE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES généraux	DURÉE minimale
--------	----------	------------------------------------	-------------------

SOCLE de Base 41 heures

SOCLE de Base : UV 1 - Module Secourisme, 14 heures

Module Gestes élémentaires de premiers secours	Gestion des premiers secours	Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	14 heures dont 7 heures de mise en pratique
--	------------------------------	---	---

SOCLE de Base : UV 2 - Module environnement juridique, 16 heures

Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	5 heures
		Connaître les dispositions utiles du code pénal	3 heures
		Application de l'article 73 du code de procédure pénale	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	2 heures
		Respecter la déontologie professionnelle	4 heures

SOCLE de Base : UV 3 - Module gestion des conflits, 5 heures

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Savoir analyser les comportements conflictuels.	3 heures
		Savoir résoudre un conflit	2 heures

SOCLE de Base : UV 4 - Module stratégique, 6 heures

Module stratégique	Transmission des consignes et informations	Savoir transmettre des consignes	2 heures
		Réaliser une remontée d'informations.	4 heures

SPECIALITE : 134 heures

Module environnement juridique, 5 heures (*complément avec le tronc commun*)

Module juridique	Environnement juridique de la sécurité privée	Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure et de la convention de la branche	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
		Connaître les dispositions utiles du code pénal.	2 heures
		Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées	1 heure

Module gestion des conflits, 9 heures (*complément avec le tronc commun*)

Module gestion des conflits	Gestion des risques et des situations conflictuelles	Etre capable d'analyser les comportements conflictuels. Etre capable de résoudre un conflit. Etre capable de gérer une situation conflictuelle	9 heures, dont 7 heures de mise en situation pratique
-----------------------------	--	--	--

Module stratégique, 2 heures (*complément avec le tronc commun*)

Module stratégique	Connaissance de l'outil informatique  Transmission	Connaître les outils de transmission  Savoir transmettre des consignes.	2 heures
--------------------	--	---	----------

UV 5 - Module prévention des risques d'incendie : 7 heures

Module prévention des risques d'incendie	Connaissance des vecteurs d'incendie	Initiation au risque incendie	7 heures, dont 3 heures de pratique
--	--------------------------------------	-------------------------------	--

UV 6 Module : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier : 07h00

Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier	Application du code de procédure pénale lors des missions de sécurité et de sûreté	Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS	7 heures
--	--	---	----------

Prévention des risques terroristes	Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes	45 minutes
	Connaître les différentes menaces terroristes	45 minutes
	Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme	1 heure
	Connaître les différents matériels des terroristes	1 heure
	Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes	1 heure
	Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes	1 heure
	Savoir entretenir sa culture de la sécurité	30 minutes
	Se protéger soi-même	2 heures 30 minutes dont 1 heure
	Protéger	30 minutes de mise en pratique
	Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention Faciliter l'intervention des forces de l'ordre Sécuriser une zone	2 heures dont 1 heure de mise en pratique
Secourir	Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger	30 minutes
	Notions de secourisme "tactique"	1 heure et 30 minutes dont 1 heure de mise en situation pratique
	Alerter les secours	30 minutes

UV 8 - Module professionnel : 45 heures

Module professionnel	Surveillance et gardiennage	Appliquer les techniques d'information et de communication Savoir transmettre les consignes et les informations	8 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
		Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS	6 heures dont 2 heures de mise en situation pratique
		Savoir contrôler les accès	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
		Connaitre les éléments d'un poste de contrôle de sécurité	9 heures dont 5 heures de mise en situation pratique
		Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes	13 heures dont 9 heures de mise en situation pratique

UV 9 - Module Palpation de sécurité et inspection des bagages, 7 heures

Module palpation de sécurité et inspection des bagages	Événementiel	Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages	7 heures dont 4 heures de mises en situation
--	--------------	--	--

UV 10 - Module surveillance par moyens électroniques de sécurité : 7 heures

Module professionnel	Télésurveillance et vidéoprotection	Systèmes de télésurveillance et de vidéosurveillance	7 heures dont 4 heures de mise en situation pratique
----------------------	-------------------------------------	--	--

UV 11 - Module gestion des risques : 11 heures

Module gestion des risques	Gestion des risques	Maîtriser la gestion des alarmes	7 heures dont 4 heures de pratique
		Protéger le travailleur isolé	2 heures dont 1 heure de pratique
		Sensibilisation au risque électrique	2 heures

UV 12 - Module évènementiel spécifique : 7 heures

Module professionnel	Evènementiel	Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation	5 heures
		Identifier les acteurs d'un événement	1 heure
		Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements	1 heure

UV 13 - Module gestion des situations conflictuelles dégradées : 7 heures

Module gestion des conflits	Gestion des risques de situations conflictuelles dégradées	Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.	7 heures dont 4 heures de pratique
-----------------------------	--	--	------------------------------------

UV 14 - Module industriel spécifique : 07 heures

Module gestion des risques	Gestion des risques	<p>Evaluer les risques professionnels</p> <p>Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)</p> <p>Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques</p> <p>Etre capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux</p>	7 heures
----------------------------	---------------------	--	----------